

In Extenso

Audit

**ASSOCIATION GRANVILLAISE DES AMIS ET PARENTS
DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

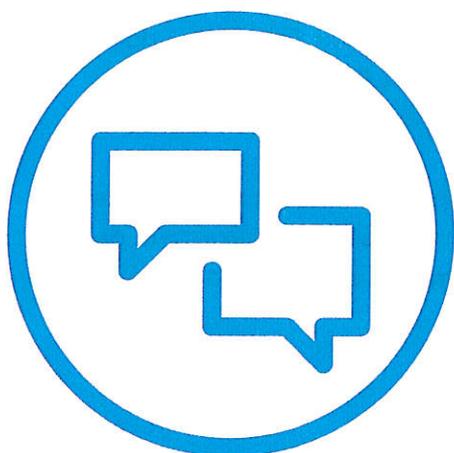
A.G.A.P.E.I.

Association loi 1901 à but non lucratif

Siège social : 387 rue Saint Nicolas

50400 GRANVILLE

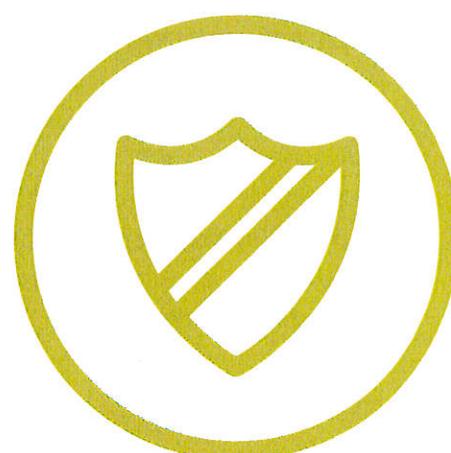
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022**



Écoute



Certification



Risque

In Extenso Secag

26 route de Coutances

BP 339

50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35

donville@inextenso.fr

www.inextenso.fr

À l'Assemblée Générale de l'Association A.G.A.P.E.I.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION A.G.A.P.E.I.** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JM

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

JM7

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE-LES-BAINS,
Le 30 Mai 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
IN EXTENSO SECAG


Jean-Max YVER

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

5717

BILAN PROPRE D'UN ESMS - ANC N°2019-04

En Euro

Dossier : AGAPEI combinée

ACTIF	Exercice N 01/2022 - 12/2022			Exercice N - 1 01/2021 - 12/2021
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 658,08	9 658,08		
Concessions, brevets, licences, marques	37 120,76	13 707,48	23 413,28	-
Immobilisations incorporelles en cours	-		-	32 521,68
Avances et acomptes			-	
Immobilisations corporelles			-	
Terrains	821 360,32	127 611,92	693 748,40	700 003,40
Constructions	9 441 429,78	3 004 566,24	6 436 863,54	6 525 751,42
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	2 181 669,90	1 780 939,65	400 730,25	322 789,84
Autres immobilisations corporelles	3 151 487,76	2 428 166,27	723 321,49	671 216,66
Immobilisations corporelles en cours	611 033,35		611 033,35	487 327,05
Avances et acomptes	1 735,06		1 735,06	968,04
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés			-	
Immobilisations financières			-	
Participations et créances rattachées	100,00		100,00	100,00
Autres titres immobilisés	220 630,02		220 630,02	129 758,33
Prêts	74,70		74,70	74,70
Autres immobilisations financières	15 955,81		15 955,81	13 426,81
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	16 492 255,54	7 364 649,64	9 127 605,90	8 883 937,93
Comptes de liaison				
COMPTES DE LIAISON - TOTAL II	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT			-	
Stocks et en-cours			-	
Créances			-	
Créances clients usagers et comptes rattachés	573 776,47		573 776,47	416 410,02
Créances reçues par legs ou donations			-	
Autres créances	160 935,06		160 935,06	204 504,63
Valeurs mobilières de placement	2 626 927,11		2 626 927,11	1 518 634,96
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	7 905 330,58		7 905 330,58	8 397 323,61
Charges constatées d'avance	34 587,23		34 587,23	21 564,09
ACTIF CIRCULANT - TOTAL III	11 301 556,45	-	11 301 556,45	10 558 437,31
TOTAL GENERAL (I + II + III)	27 793 811,99	7 364 649,64	20 429 162,35	19 442 375,24

BILAN PROPRE D'UN ESMS - ANC N°2019-04

En Euro

Dossier : AGAPEI combinée

PASSIF	Exercice N 01/2022 - 12/2022	Exercice N - 1 01/2021 - 12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	1 085 998,09	1 085 998,09
Fonds propres statutaires	1 085 998,09	1 085 998,09
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves	8 450 441,54	6 994 416,00
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>8 259 321,82</i>	<i>4 115 812,00</i>
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	191 119,72	2 878 604,00
Report à nouveau	-446 721,57	577 327,21
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-341 866,35</i>	<i>677 299,84</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	588 534,47	431 977,52
<i>Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>279 935,97</i>	<i>256 811,59</i>
Situation nette (sous-total)	9 678 252,53	9 089 718,82
Subventions d'investissement	235 629,08	265 881,89
Provisions réglementées	3 479 551,43	3 458 591,62
FONDS PROPRES - TOTAL I	13 393 433,04	12 814 192,33
Comptes de liaison		
COMPTES DE LIAISON - TOTAL II	-	-
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	499 711,90	482 563,36
FONDS DEDIES - TOTAL III	499 711,90	482 563,36
PROVISIONS		
Provisions pour risques	129 480,94	9 900,56
Provisions pour charges	1 590 075,78	1 568 399,28
PROVISIONS - TOTAL IV	1 719 556,72	1 578 299,84
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 995 981,18	2 912 879,10
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	334 266,50	419 646,48
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 159 132,60	927 905,43
Dettes sur immobilisations	98 223,46	76 695,97
Autres dettes	124 539,11	114 081,53
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	104 317,84	116 112,02
DETTES - TOTAL V	4 816 460,69	4 567 320,53
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	20 429 162,35	19 442 376,06

COMPTE DE RESULTAT D'UN ESMS

En Euro

Dossier : AGAPEI Combinée

	Exercice N 01/2022 - 12/2022	Exercice N - 1 01/2021 - 12/2021
PRODUITS EXPLOITATION		
Cotisations	6 448,00	6 185,00
Ventes de biens & services		
Ventes de biens	1 261 554,44	1 129 058,88
- Dont ventes de dons en nature		
- <i>Dont relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	<i>1 191 655,05</i>	<i>1 123 227,16</i>
Ventes de prestations de services	296 476,61	279 209,20
- Dont parrainages		
- <i>Dont relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	<i>296 476,61</i>	<i>279 209,20</i>
Produits des tiers financeurs		
Concours publics	11 014 637,53	9 595 391,85
<i>Dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales</i>	<i>11 014 637,53</i>	<i>9 595 391,85</i>
Subventions d'exploitation	21 694,94	20 519,92
Ressources liées à la générosité du public	26 099,27	4 967,55
- Dons manuels	26 099,27	4 967,55
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 000,00	1 000,00
Reprise des amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	58 005,74	88 685,27
Utilisations des fonds dédiés	30 936,04	19 860,43
Autes Produits	0,14	2,11
Total I	12 716 852,71	11 144 880,21
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	408 546,47	390 370,34
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 509 390,79	2 294 900,36
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	642 779,64	575 636,20
Salaires et traitements	5 547 236,12	5 035 393,30
Charges Sociales	2 108 928,66	1 807 128,58
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	640 934,33	490 596,03
Dotation aux provisions	183 297,27	71 972,67
Reports en fonds dédiés	48 084,58	22 790,85
Autres charges	23 846,47	17 179,16
Total II	12 113 044,33	10 705 967,49
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	603 808,38	438 912,72
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	22 067,32	27 655,40
Reprise des provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	22 067,32	27 655,40
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	68 368,44	46 398,18
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	68 368,44	46 398,18
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-46 301,12	-18 742,78
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	557 507,26	420 169,94

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

COMPTE DE RESULTAT D'UN ESMS

En Euro

Dossier : AGAPEI Combinée

	Exercice N 01/2022 - 12/2022	Exercice N - 1 01/2021 - 12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 242,85	1 200,00
Sur opérations en capital	51 309,86	49 271,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	327,97	128,40
Total V	52 880,68	50 599,44
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		867,80
Sur opérations en capital	386,69	5 245,86
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21 287,78	32 543,20
Total VI	21 674,47	38 656,86
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	31 206,21	11 942,58
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	179,00	135,00
Total des produits (I+III+V)	12 791 800,71	11 223 135,05
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	12 203 266,24	10 791 157,53
EXCEDENT OU DEFICIT	588 534,47	431 977,52
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>279 935,97</i>	<i>256 811,59</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	13 518,64	17 859,45
Prestations en nature	24 000,00	24 000,00
Bénévolat		
Total	37 518,64	41 859,45
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	24 000,00	24 000,00
Prestations en nature		
Personne bénévole	13 518,64	17 859,45
Total	37 518,64	41 859,45

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Activité de l'Association

L'A.G.A.P.E.I. (Association Granvillaise des Amis et Parents de personnes en situation de handicap) est une association déclarée à but non lucratif soumise aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, et fédérée à l'U.N.A.P.E.I. (Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales).

L'A.G.A.P.E.I. a pour vocation d'accueillir des personnes en situation de handicap par l'intermédiaire des établissements qu'elle gère.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association

L'organisme gestionnaire A.G.A.P.E.I. est situé à :

387, rue Saint-Nicolas 50400 GRANVILLE ;

Les établissements accueillants du public sont répartis à Granville, Yquelon et Donville-les-Bains.

RÉGIME FISCAL

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun à l'exception de l'Établissement et du Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.). L'E.S.A.T. a renoncé à l'exonération et a choisi de soumettre volontairement à la taxe les recettes qui proviennent des activités de production et de commercialisation effectuées par les personnes en situation de handicap. L'exercice par les E.S.A.T. de cette option pour le paiement de la T.V.A. n'entraîne pas l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés et à la contribution économique territoriale.

RÉMUNÉRATION DES CADRES DIRIGEANTS

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

Le Président, Vice-Président et le Trésorier sont bénévoles.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figure au compte de résultat de l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code du Commerce, du plan comptable général et règlement A.N.C. 2019-04 du 08 novembre 2019 relatifs aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice :

E.A.M. :

L'emménagement sur le site d'Yquelon a eu lieu le 25 janvier 2022, avec une installation dans 3 maisons distinctes : Maison Dior, Maison des Co-locs, Maison du Bonheur ; l'inauguration a eu lieu le 12 mai 2022.

La gestion de la crise sanitaire : au premier trimestre 2022, plusieurs personnes accompagnées ont été positive à la COVID-19, il est à noter également un épisode de grippe en fin d'année 2022 fragilisant beaucoup de personnes.

C.P.F.A. :

L'année 2022 a été marquée par la reprise des activités et un retour à la normale après la crise sanitaire. Il faut souligner que cette reprise a nécessité une prise en compte de la fatigabilité et de la difficulté pour certaines personnes à reprendre leur rythme de travail ou d'activité.

L'écriture amorcée du projet d'établissement, a laissé place à la mise en place d'actions déterminées dans les axes d'amélioration, pour autant les écrits finaux ne sont toujours pas réalisés.

Le projet laverie a dépassé les difficultés rencontrées sur le plan financier. En effet, l'augmentation du coût des matériaux a largement impacté les prévisions. Néanmoins, les travaux sont engagés et les délais annoncés devraient être respectés. Les travaux ont donc démarré en septembre 2022.

L'ensemble des ateliers et hébergements ont été équipés d'un accès à internet permettant l'accès aux outils numériques : IMAGO, TEAM'S, OUTLOOK.

L'animation a repris son cours et a proposé 5 séjours pour le foyer de vie.

La résidence Saint-Nicolas laissée libre par l'E.A.M. a été reprise par le C.P.F.A. pour y installer des résidents en perte d'autonomie et une activité de jour, libérant ainsi des locaux pour l'accueil temporaire qui a ouvert fin 2022 partiellement.

D.I.H.W. :

L'aboutissement du projet d'hébergement collectif pour les plus jeunes accompagnés âgés de 15 ans, avec un semestre de préparation et une ouverture la deuxième quinzaine de décembre 2022 (ouverture retardée suite à des difficultés d'approvisionnement du mobilier).

Faits significatifs postérieurs à la clôture :

Ouverture en février 2023 de la deuxième maison dédiée à l'accueil temporaire dans un ancien résidentiel du C.P.F.A. Suite à cette ouverture des « Bouviers », la capacité de l'accueil temporaire sera totale.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

- Agencements des terrains	10 ans
- Constructions	25 ans
- Agencements et aménagement des constructions	de 10 à 15 ans
- Constructions sur sol d'autrui	de 5 à 50 ans
- Matériel et outillage	de 3 à 10 ans
- Matériel de transport	de 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau et matériel informatique	de 3 à 10 ans
- Autres	de 5 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Concernant les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont constituées à la clôture de l'exercice à hauteur de 1 719 557€.

Engagement de départ à la retraite :

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision pour charge.

L'estimation des engagements s'effectue de façon rétrospective, sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chaque salarié (âge, ancienneté, salaire brut...),
- Données spécifiques de l'établissement (Convention Collective CC66, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales).

Cette provision comptabilisée s'élève à 906 593€ à la clôture pour l'ensemble des établissements de l'A.G.A.P.E.I.

Fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif, qui enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectés par un tiers financeur à des projets définis, et qui n'a pu être totalement utilisée.

Les fonds dédiés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 499 712€.

Afin de contribuer à la rénovation énergétique et à la réduction durable de la consommation d'énergie, l'A.R.S. a débloqué fin 2022 une enveloppe globale non reconductible d'un montant de 24 009€ pour les établissements sous sa responsabilité. Ce montant a fait l'objet d'un report en fonds dédiés à l'investissement ; il servira courant 2023 à des changements de chaudières et à l'acquisition de luminaires à LED.

Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement A.N.C. n°2014-03, dans les comptes # 131. « Subvention d'investissement », avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans les comptes # 777.

Contributions volontaires :

L'établissement bénéficie d'une mise à disposition gratuite d'un bâtiment par la mairie de Granville pour 24 000€.

Le temps passé par les bénévoles est valorisé à 13 519€.

AGAPEI
2022

EFFECTIF MOYEN EN ETP

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	12,24	0,03
Agent de maîtrise	74,05	
Employés	77,74	
Ouvriers	9,28	
	173,31	0,03

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin exercice
		Révaluations	Acquisitions	Virement	Cessions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>						
Frais d'établissement et développement	9 658,08					9 658,08
Total I	9 658,08					9 658,08
Autres postes immobilisations incorporelles	2 151,70		34 969,09			37 120,79
Immobilisations incorporelles en cours	32 521,68			32 521,68		
Total II	34 673,38		34 969,09	32 521,68		37 120,79
<u>Immobilisations corporelles</u>						
Terrains	821 566,03				205,71	821 360,32
Constructions sur sol propre	7 156 370,91		235 744,04			7 392 114,95
Constructions sur sol d'autrui	1 986 086,35					1 986 086,35
Installations générales, agencements des constructions	63 228,48		165 902,69		42 431,38	63 228,48
Installations techniques, matériel et outillage	2 058 198,59		73 909,01		1 294,29	2 61 772,11
Installations générales, agencements divers	189 157,39		77 099,81		28 496,85	1 661 739,78
Matériel de transport	1 613 136,82		111 953,18		8 468,22	1 227 975,72
Matériel de bureau & informatique, mobilier	1 124 490,76					
Emballages récupérables et divers	487 327,05		209 238,14	53 682,53	31 849,31	611 033,35
Immobilisations corporelles en cours	968,04		767,02			1 735,06
Avances et acomptes	15 500 530,42		874 613,89	53 682,53	112 745,76	16 208 716,05
Total III						
<u>Immobilisations financières</u>						
Participations évaluées par mise en équivalence	100,00					100,00
Autres participations	14 175,62					14 175,62
Autres titres immobilisés	110 140,00		89 860,00			200 000,00
Autres titres immobilisés	5 442,71		1 011,69			6 454,40
Prêts et autres immobilisations financières	13 501,51		5 550,00		3 021,00	16 030,51
Total IV	143 359,84		96 421,69		3 021,00	236 760,53
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	15 688 221,72		1 006 004,67	86 204,21	115 766,76	16 492 255,45

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Valeur début exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Valeur fin exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais d'établissement et développement	9 658,08			9 658,08
Total I	9 658,08			9 658,08
Autres postes immobilisations incorporelles	2 151,70	11 555,78		13 707,48
Total II	2 151,70	11 555,78		13 707,48
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	121 562,63	6 255,00	205,71	127 611,92
Constructions sur sol propre	1 566 685,19	238 445,97		1 805 131,16
Constructions sur sol d'autrui	1 067 001,72	80 134,18		1 147 135,90
Installations générales, agencement constructions	46 247,41	6 051,77		52 299,18
Installations techniques, matériel et outillage	1 735 408,75	87 962,28	42 431,38	1 780 939,65
Installations générales, agencements divers	135 097,29	14 037,45	1 294,29	147 840,45
Matériel de transport	1 157 958,23	142 880,92	28 496,85	1 272 342,30
Matériel de bureau & informatique, mobilier	962 512,79	53 610,98	8 140,25	1 007 983,52
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III	6 792 474,01	629 378,55	80 568,48	7 341 284,08
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	6 804 283,79	640 934,33	80 568,48	7 364 649,64

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations	100,00		100,00
	Autres créances immobilisées	220 630,02		220 630,02
	Prêts (1)	74,70		74,70
	Autres immobilisations financières	15 955,81		15 955,81
De l'actif circulant				
	Clients, usagers douteux ou litigieux	573 776,47	573 776,47	
	Personnel et compte rattachés	961,24	961,24	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	861,20	861,20	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	5 759,39	5 759,39	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 700,00	3 700,00	
	Fournisseurs - Avoirs non reçus	1 586,99	1 586,99	
	Fournisseurs - avances et acomptes	13 523,88	13 523,88	
	Débiteurs divers	134 542,36	134 542,36	
	Charges constatées d'avance	34 587,23	34 587,23	
	Total	1 006 059,29	769 298,76	236 760,53

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	2 915 244,69	160 030,69	615 371,52	2 139 842,48
	- à un an maximum à l'origine	80 736,49	10 882,61	44 273,34	25 580,54
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1)				
	Avances et acomptes reçus sur commandes				
	Fournisseurs et comptes rattachés	334 266,50	334 266,50		
	Personnel et comptes rattachés	523 604,74	523 604,74		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	596 020,51	596 020,51		
	Impôts sur les bénéfices	2 750,24	2 750,24		
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 766,00	2 766,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	33 991,11	33 991,11		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	98 223,46	98 223,46		
	Confédérations, fédérations associations affiliées				
	Autres dettes	124 539,11	124 539,11		
	Produits constatés d'avance	104 317,84	104 317,84		
	Total	4 816 460,69	1 991 392,81	659 644,86	2 165 423,02

(1) Dont emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Dont emprunts remboursés en cours d'exercice

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Valeur à l'ouverture	Affectation du Résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur à la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 085 998,09	-	-	-	1 085 998,09
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Réserves	6 994 415,18	1 456 026,36	-	-	8 450 441,54
<i>Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	4 115 812,00	1 275 977,78	-	-	5 391 789,78
Report à nouveau	577 327,21	- 1 024 048,84	-	-	446 721,63
<i>Dont RAN des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	677 299,84	- 1 019 166,19	-	-	341 866,35
Excédent ou Déficit	431 977,52	- 431 977,52	588 534,47	-	588 534,47
<i>Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	256 812,00	- 256 812,00	279 935,77	-	279 935,77
Situation nette	9 089 718,00	-	588 534,47	-	9 678 252,47
Subventions d'investissement	265 881,89	-	10 699,15	40 951,96	235 629,08
Provisions réglementées	3 458 591,62	-	21 287,78	327,97	3 479 551,43
Total	12 814 191,51		620 521,40	41 279,93	13 393 432,98

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Nature des subventions	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Valeur à la clôture
Matériel taxe apprentissage	8 313,02	4 598,47	3 714,55
Bâtiments Palije, Jules Ferry & horticulture	587 879,15	521 898,02	65 981,13
Bâtiments rue Saint Pierre & Miquelon	303 546,60	152 905,13	150 641,47
Subvention équipement reçue	1 350,00	296,14	1 053,86
Foncim 8 Modules de levage	10 549,15	2 109,83	8 439,32
Matériel taxe apprentissage	14 055,24	-	14 055,24
Pdts versts libératoires ouvrant droit exonér. taxe apprent.	-	2 811,05	8 256,49
TOTAL GENERAL	920 247,72	678 996,54	235 629,08

VARIATIONS DES FONDS DEDIES

Fonds dédiés	Valeur à l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture	
			Montant global	Dont Amort.		Montant Global	Dont fonds correspondants à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS <i>dont Fonds dédiés à L'investissement</i>	369 298,41	31 561,00	11 810,28	-		389 049,13	329 846,86
<i>dont Fonds dédiés à L'exploitation</i>	256 526,73	31 561,00	11 810,28	11 810,28	-	288 087,73	177 858,97
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	112 771,68	-	-	-	-	112 771,68	112 771,68
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	64 968,00	5 703,27	16 730,87	-	-	64 968,00	64 968,00
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	34 110,96	10 820,31	2 394,89	359,99	-	23 083,36	
	14 185,99					22 611,41	
TOTAL GENERAL	482 563,36	48 084,58	30 936,04	359,99	-	499 711,90	394 814,86

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Valeur à l'ouverture	Augment.	Reprises	Transferts	Valeur à la clôture
		Dotations			
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS					
Provisions réglementées relatives aux immobilisations					
Provisions réglementées relatives aux stocks					
Provisions réglementées relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées	3 458 591,62	21 287,78	327,97		3 479 551,43
Total I	3 458 591,62	21 287,78	327,97		3 479 551,43
Provisions pour risques & charges					
Provisions pour risques	9 900,56	119 580,38			129 480,94
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	883 664,82	54 381,00	31 453,00		906 592,82
Provisions pour impôts	178,00				178,00
Prov. pour charges à répartir					
Prov. pour grosse réparation	250 404,14		4 460,00		245 944,14
Prov. pour rémunération de personnes handicapées	102 271,50	2 375,55			104 647,05
Autres provisions pour charges	331 880,82	6 960,34	6 127,39		332 713,77
Total II	1 578 299,84	183 297,27	42 040,39		1 719 556,72
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	5 036 891,46	204 585,05	42 368,36		5 199 108,15
Dont dotations et reprises	- d'expl.	183 297,27	42 040,39		
	- financières				
	- exception.	21 287,78	327,97		

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	39 285,28	4 915,12
Autres créances	35 073,63	83 213,24
Disponibilités	26 927,11	18 634,96
Total	101 286,02	106 763,32

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Avances at acomptes		
Emprunts et dettes financières divers	6 237,93	3 276,91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 276,92	108 689,69
Dettes fiscales et sociales	585 172,55	422 655,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 743,16	21 293,04
Total	710 430,56	555 915,53

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	104 317,84	116 112,02
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	104 317,84	116 112,02

Charges constatées d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'exploitation	34 587,23	21 564,09
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	34 587,23	21 564,09

TRANSFERT DE CHARGES

(Articles R.123-195 et R.123-196 du code du commerce)

NATURE	Montant
Charges d'exploitation	196,63
Services extérieurs	14 229,14
Autres services extérieurs	1 369,58
Charges de personnel	170,00
Charges d'amortissement	
Total	15 965,35

In Extenso Secag
15 965,35

VENTILATION DES RESSOURCES D'EXPLOITATION

NATURE	Exercice 2022	Exercice 2021
Vente d'ateliers	1 261 554,44	1 129 058,88
Autres prestations	296 476,61	279 209,20
Produits de tarification	11 014 637,53	9 595 391,55
Total	12 572 668,58	11 003 659,63

VENTILATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

NATURE	Exercice 2022	Exercice 2021
RESULTAT COMPTABLE de l'exercice = classe 7-classe 6	588 534,47	431 977,58
Reprise résultat antérieur (<i>Reprise excédent N-2</i>)		349 799,99
EXCEDENT ou DEFICIT GLOBAL	588 534,47	781 777,57
Dont résultat effectif sous gestion propre	308 598,50	175 165,99
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	279 935,77	606 611,58

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels	Montant
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	1 200,00
PCEA	4 690,22
Quote-part subventions d'investissement virées au résultat	40 951,96
Autres Produits exceptionnels	5 710,53
Reprises exceptionnelles	327,97
	52 880,68

Charges exceptionnelles	Montant
VNC éléments d'actif cédés	327,97
Charges exceptionnelles	58,72
Dotation plus values nette actif	4 681,00
Dotation plus values et produit financiers	16 606,78
	21 674,47

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit bail	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Total	

Engagements reçus	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties : caution solidaire de la commune de Granville sur les emprunts du CPFA	2 767 784
Engagements de crédit bail	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Total	2 767 784

Engagements réciproques	Montant
Néant	
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant
Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	